

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4291 - Mercredi 11 Janvier 2023 - Prix : 200 Fc

UNIVERSITÉ DES COMORES

Le SNEUC désapprouve la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur



Dirigeants du SNEUC
devant la presse.

LETTRE DU FRONT COMMUN À L'ADRESSE DE LA COMMISSION DE L'UA
**Un réquisitoire contre la candidature
d'Azali à la présidence de l'UA**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2023**

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fajr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 45mn



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE DIABÈTE :

Le diabète chez la femme enceinte au cœur du débat à Anjouan

Une campagne de dépistage du diabète chez la femme à Anjouan est lancée depuis samedi dernier. Prévu de durer quatre jours, ils vont dépister les femmes enceintes et enchaîner la sensibilisation. A Mirontsy, lors de la cérémonie, on montre que chez la femme enceinte, la glycémie doit être régulièrement contrôlée avec une prise de sang ou analyse d'urine.

Puisque ce diabète gestationnel, appelé aussi diabète de grossesse, est une augmentation irrégulière et/ou anormale du taux du sucre dans le sang pendant la période de grossesse, aucune femme enceinte n'est donc épargnée. Lors du lancement de cette campagne, les médecins recommandent à ces dernières de se faire consulter de manière régulière, et faire toutes les analyses prescrites. «

Le diabète gestationnel est une réalité qui existe chez nous », souligne le docteur Ansufoudine Mohamed. La prise en charge de la femme enceinte diabétique est une préoccupation chez les médecins. « Ce type de diabète peut-être à l'origine des complications sévères chez la femme enceinte et son futur nouveau-né », explique-t-il.

Lors de cette campagne de sensibilisation, les médecins montrent

que le diabète gestationnel est développé en général au cours du 2ème trimestre de grossesse et disparaît en général après la grossesse. Et ces derniers appellent les femmes enceintes à être en contact permanent avec leur médecin. Pour rappel, selon la définition de l'OMS, le diabète gestationnel est un trouble de la tolérance glucidique conduisant à une hyperglycémie de sévérité variable, débutant ou diagnostiqué

pour la première fois pendant la grossesse. Sous le terme de diabète gestationnel, on regroupe deux populations différentes : « les femmes qui ont un diabète méconnu et que la grossesse va révéler », ou bien « les femmes qui développent un diabète uniquement à l'occasion de la grossesse, trouble qui disparaît le plus souvent après la grossesse ».

Nabil Jaffar

PÊCHE

Des dispositifs de concentration des poissons installés dans la zone du PNM

Pour une pêche professionnelle durable, le PNM (parc national de Mohéli) a lancé depuis samedi dernier une opération d'installation des dispositifs de concentration des poissons (DCP) dans la zone contrôlée par le parc. L'objectif est de préserver les espèces coralliennes, plus fragiles, tout en permettant à la filière de pêche locale de se maintenir et se développer. 28 DCP ont été installés du samedi 7 au lundi 9 janvier.



Le PNM vient de lancer depuis samedi 7 janvier, une opération de mise en place des dispositifs de concentration des poissons dans les zones maritimes contrôlées par le PNM plus précis-

ment dans la zone allant de Sambia jusqu'à Miringoni en passant par les îlots. 28 DCP appelés aussi radeaux ont été installés en trois jours. Cette activité a vu le jour grâce à l'initiative du PNM avec l'appui technique de l'entreprise locale multi-tech. Le but

est de préserver les espèces pélagiques telles que Thon, Bonite, Porte-épée, Thazard, Coryphène... etc, mais aussi les espèces coralliennes tout en permettant à la filière de pêche locale de se maintenir et de se développer.

« Le DCP est un radeau formé d'un assemblage d'objets flottants se prolongeant sous l'eau par des filets ou des cordages. Après son installation en mer, cet agrégateur est rapidement colonisé par des algues, des micro-organismes et du plancton. Ce qui constitue un mini-écosystème attirant les plus gros poissons qui viennent s'y nourrir » explique Mouchdati Madi Bamdou, chargé des missions au PNM. Ces dispositifs rassemblent donc les poissons sur une zone permettant aux pêcheurs de les trouver plus facilement. La pêche sur DCP reste une pêche artisanale et ciblée, qui génère peu de captures accidentelles.

Les responsables du PNM appellent les pêcheurs d'être coopératifs

pour la gestion rationnelle des ressources marines puisque ce n'est pas la première fois que le PNM lance des radeaux en mer pour les mêmes objectifs. « Souvent on jette ces DCP dans la mer mais les pêcheurs viennent couper les cordes pour des fins personnelles. Or il est interdit de s'arrêter sur ces DCP et de s'approcher à moins de 50 mètres du chapelet de bouée » regrette Mouchdati avant de souligner qu'il est demandé à chaque pêcheur fréquentant les alentours de ces DCP d'informer très rapidement les responsables du parc en cas d'observation de matériel dégradé afin qu'il soit remplacé le plus rapidement possible pour éviter la disparition de ces DCP.

Riwad

ELECTION RÉGIONAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS :

Mohamed Abdou Islam :**"La contribution mensuelle à toutes fins utiles"**

Candidat à la course du secrétariat régional de Ngazidja du syndicat des professeurs (Snpc) prévu ce 14 janvier, Mohamed Abdou Islam compte changer les choses. Selon lui, la contribution à la caisse syndicale peut servir à développer certains projets comme la sécurité sociale.

Professeur de physique-chimie et mathématique au lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni, Mohamed Abdou Islam est candidat à l'élection du secrétariat régional du syndicat des professeurs. Avec des projets, ce dernier compte recadrer les choses s'il est élu. Selon lui, depuis 4 mois, la remarque a été faite concernant la dislocation du syndicat. Cela se justifie par le départ non collectif de la SNPSF vers d'autres autres banques. Ce départ n'est pas sans conséquence pour la structure et pour l'ensemble des enseignants. « La contribution mensuelle même minime de 1000 FC par enseignants n'est pas porteur d'espoir mais plu-

tôt de désolation. Chacun cherche alors à mettre fin à cette contribution en transférant la totalité de son salaire ailleurs comme s'il accuse les dirigeants de notre organisation de mauvaise gestion », souligne-t-il. Pour lui, il ne faut pas se disperser mais plutôt s'unifier en commençant par avoir un seul compte.

À titre d'exemple sur les 5000 enseignants, à raison de 1000 FC par mois, cela pourrait totaliser 5 millions par mois, soit 60 millions sur l'année. « Avec un peu de gestion, nous aurons à gérer un montant énorme », montre-t-il. Selon ce professeur, les années ont été rudes, car la contribution était utilisée seulement pour des réunions et des congrès, une chose très regrettable. « Nous pouvons chercher à nous affilier, pourquoi ne pas penser à créer une banque propres à nous et où nos salaires seront versés avec les indemnités. Avec le temps, on parlera de milliards », poursuit-il. Et d'ajouter : « En ce moment l'on peut se lancer dans des projets ou

encore la question de la sécurité sociale. La question fait appel à une amélioration de nos textes, statut et règlement intérieur. Ils montreront les modalités d'octroyer ces aides ou encore la possibilité des prêts, des formations ».

Autre question, la fin de carrières. Pour les retraités, l'argent du

compte pourra servir à les valoriser. « Nous pourrions dégager une somme conséquente pour un collègue qui part à la retraite. Cet argent pourra lui servir à bien s'organiser financièrement », conclut-t-il.

Andjouza Abouheir



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNIVERSITÉ DES COMORES

Le SNEUC désapprouve la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur

Nouvellement adoptée, la loi portant organisation de l'enseignement supérieur ne satisfait pas le syndicat national des enseignants de l'université des Comores (SNEUC). En conférence de presse hier mardi 10 janvier, ces syndicalistes ont critiqué une loi qui risque de politiser l'institution dans sa version adoptée à l'assemblée nationale.

Ça devait être une loi portant sur les bases et les grandes directives et orientations visant à améliorer la gouvernance du système d'enseignement supé-

rieur. « Nous avons pris soin d'élaborer un projet de loi avec les partenaires du système éducatif et le ministère de 2018 jusqu'en 2021. Car depuis 2018, l'université des Comores est en phase de transition. Pour favoriser un climat sain à l'université nous avons proposé un texte devant passer en session plénière en octobre dernier pour adoption. Puis elle est votée le 27 décembre dernier avec un contenu est modifié », a regretté le secrétaire général Abdou Saïd Mouignidaho.

Une dénaturation du texte qui a provoqué l'ire du syndicat. Ce dernier qui s'est déjà réuni en assem-

blée générale le 7 octobre dernier a décidé de divulguer devant la presse sa désapprobation de la nouvelle loi d'organisation de l'enseignement supérieur. « On avait réclamé une autonomie administrative et financière de l'université. Ce principe a été rejeté par l'article 1er de la loi adoptée. Concernant les composantes de l'université (sites et facultés) les doyens et chefs de département devraient être élus par les enseignants au même titre que le président de l'université. Or l'article 12 de la nouvelle loi rejette cette procédure. Le président de l'université, perd son appellation et devient dés-

ormais un directeur. Et au lieu d'être élu par les enseignants et le conseil scientifique, c'est le président de la république qui va recevoir par le biais du ministère de l'éducation trois candidatures pour choisir le directeur de l'université ».

Et les conférenciers de déplorer l'étouffement des conseils d'administration et scientifique par l'article 19 de la nouvelle loi qui n'accorde à ces instances qu'un rôle de figurant selon la volonté du législateur. « Ces conseils contribuent sur la proposition et votation des doyens et président de l'université. Des prérogatives appartenant désormais au ministère de l'éducation et au président de la république », fustige le

secrétaire général. Et lui de défendre un système d'enseignement devant « rester loin de la politique », dans le respect de son cadre pédagogique. Pour eux, la mission de l'enseignement supérieur est de contribuer au développement de la recherche et l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel, par une meilleure adaptation des études structurées par la pédagogie et non la politique. Les conférenciers entendent se battre pour défendre leurs droits en espérant que le gouvernement ne fera pas la sourde oreille.

Kamal Gamal

LETTRE DU FRONT COMMUN À L'ADRESSE DE LA COMMISSION DE L'UA

Un réquisitoire contre la candidature d'Azali à la présidence de l'UA

L'opposition devant la presse. (Photo d'archive)

Dans une lettre à l'adresse du président de la Commission de l'Union Africaine, le Front commun de l'opposition au régime d'Azali Assoumani ne fait pas dans la dentelle en tirant à boulet rouge sur le président de la République, notamment dans son ambition de briguer la présidence de l'UA. Pas sûr qu'ils ont choisi la bonne adresse.

Le Front commun n'y va pas de main morte dans sa lettre sous forme d'un réquisitoire contre le régime du président Azali, adressée à Moussa Faki, président de la Commission de l'UA. Cette plateforme réunissant les principaux partis et organisations de l'opposition, dans ce courrier en date du 9 janvier redoute que l'investiture d'Azali Assoumani à la tête de l'UA ne soit pas un boulevard qui s'ouvre devant son projet de prolonger son mandat qu'il envisage en 2024. A l'en croire, si l'installation d'Azali par ses pairs à la tête de l'UA en février prochain, a lieu, cela

constituerait un regrettable double message qu'elle enverrait au peuple comorien et à l'Afrique.

Pour le Front commun, le président Azali « croit pouvoir gagner la légitimité et la légalité que les comoriens lui refusent depuis sept ans, en passant le plus clair de son temps à sauter d'une conférence internationale à une autre et en s'installant comme une sorte de consécration à la présidence de l'Union Africaine. »

Dans son entreprise de démolition, la plateforme dit connaître mieux « l'homme, nous l'estimons incapable de s'élever à la hauteur des enjeux qui sont, maintenant, et en ce siècle, ceux de l'Afrique et des peuples africains, en particulier de sa jeunesse. »

Et d'ajouter : « frappé d'une incapacité à offrir le moindre début de solution aux problèmes de sa population estimée à 800 000, ce n'est pas de lui qu'il faudra attendre des propositions de solutions aux guerres qui déchirent l'Afrique, aux menaces de toutes sortes qui pèsent

sur le quotidien des Africains, aux défis majeurs que le changement climatique et les bouleversements inédits auxquels fait face la planète posent à l'humanité. »

Le Front commun semble être convaincu que ce n'est certainement pas sur le président Azali « que l'Afrique peut compter pour obtenir en cette année 2023 des avancées dans son combat pour la place qu'elle mérite dans la tendance actuelle de rééquilibrage des forces au niveau international vers un monde multipolaire. » Et de conclure que « 2023 risque fort d'être une année blanche pour l'Afrique ».

Mais encore une fois, pas sûr qu'ils ont choisi la bonne adresse étant donné que la commission de l'UA n'est qu'un organe administratif exécutant les décisions prises par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui est l'organe suprême de cette organisation pan-africaine.

Maoulida Mbaé

ACTUALITÉ EN BREF :

Deux journalistes de France 2 TV refoulés

L'histoire se répète. Yvan Martinet et Olivier Gardette, tous deux journalistes de France 2TV ont été refoulés à Mutsamudu. Venus aux Comores le vendredi 06 janvier pour tourner un reportage sur l'Ylang-ylang, ils ont été malheureusement soupçonnés de « vouloir tourner autre chose ». Selon notre informateur sur place, les deux journalistes ont essayé de rentrer en contact avec l'organe régulateur de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) pour se procurer des accréditations afin de remplir leur mission. Mais un ordre du ministère de l'intérieur leur a signifié qu'ils ne peuvent pas tourner leur reportage. Ces derniers ont été expulsés vers Mayotte à 23 heures du samedi 07 janvier dernier. Rappelons qu'en 2021, deux journalistes de la même chaîne ont subi le même sort. Accompagnés d'une activiste de la diaspora, Eric Chebassier et Julien Blanc Gras ont été refoulés dès leur arrivée à l'aéroport prince Saïd Ibrahim. Ils ont été embarqués dans un vol à destination d'Addis-Abeba alors qu'ils avaient prévu de tourner un documentaire.

20 millions KMF détournés à Salsabil

Un peu plus de 20 millions de nos francs se sont volatilisés à la société de production d'eau minérale Salsabil, sise à Selea dans la région de Bambao. C'est autour d'un caissier que l'étau se resserre. Selon nos informations, il n'a pas nié les faits qui lui sont reprochés et fait désormais l'objet d'une mise à pied « dans l'attente d'une enquête interne ». Les responsables de ladite société devraient en effet se réunir cette semaine pour statuer sur le sort de celui qui est supposé connu pour des faits similaires.

Pulvérisation intra-domicile du 10 au 26 janvier à Moroni

Une énième campagne de lutte contre le paludisme a débuté hier mardi 10 janvier à Moroni et prendra fin le 26 janvier prochain. Selon le chargé de communication du PNLP, Halidi Ahmed, cette opération pulvérisation intra-domiciliaire va consacrer deux jours dans les quartiers de Malouzini ya Djuwu et Malouzini ya Mboini où les équipes sont déjà sur le terrain. Selon lui, les problèmes rencontrés actuellement sont les conditions météorologiques et quelques rares cas de refus. « Nous continuons la mobilisation pour convaincre les récalcitrants. Nous demandons aux habitants de ces quartiers, les jeunes et autres responsables de s'impliquer davantage dans cette opération dont le but est de les protéger contre le paludisme », souligne-t-il. Rappelons que le pays s'est donné comme objectif d'éliminer le paludisme d'ici 2025, la pulvérisation intra domiciliaire, ménages par ménages, en fait partie. L'utilisation des moustiquaires seules ne suffit pas.

Rassemblés par Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

FOOTBALL, COUPE DES COMORES

Alizé Fort passe, Bonbon Ndjema cale

C'était le rendez-vous des quarts de finale de la coupe des Comores dans le district de Ngazidja. Depuis son départ de la capitale, Soumet était attendu au tournant avec un début de saison timoré. Peu à peu il commence à imposer sa philosophie de jeu au sein de l'effectif des jaunes de Salimani Hambu.

Peu s'en est fallu que ce quart de finale au sommet de la coupe régionale des Comores ne se transforme en pugilat. Deux erreurs d'arbitrage en défaveur des jaunes de Salimani ont failli tout gâcher d'une rencontre très disputée entre deux clubs déterminés à repartir chacun avec une qualification dans le dernier carré. Favori sur le papier, le club historique de Zilimadjou s'est vu opposé une véritable adversité qui l'a amené à jouer avec moins de certitude quant à l'issue finale. « Bonbon Ndjema est une équipe pleine d'expérience mais, nous on a cru à nos chances malgré les deux buts refusés », s'est félicité Moumine Farahane le capitaine du

Tcahle.

C'est au bout de 120 mn de jeu que la rencontre s'est jouée. Deux buts à un, c'est le résultat final en faveur des jaunes de Salimani Hambou. Séparés de trois points en championnats, les deux clubs se rencontraient pour la deuxième fois de la saison, mais cette fois c'était en coupe des Comores. La note aurait pu être salée pour le double champion des Comores mais les deux buts refusés au Tchale ont atténué la défaite des Moroniens qui est tout de même inquiétant pour la suite de la saison.

A l'image d'un Janny Sikazwe l'arbitre zambien qui a sifflé la fin du match Mali-Tunisie lors de la dernière CAN à la 85ème minute. L'arbitre international Bachegue, l'un des meilleurs sifflets du pays a passés complètement à côté de son match. Heureusement que les deux équipes ont montré une sérénité à toute épreuve qu'il faut saluer. « Je salue le Fair-Play affiché par les deux équipes et nous attendons avec impatience notre adversaire pour les demi-finales », a renchéri le capitai-



ne d'Alizé Fort.

Lundi, lors du quart de finale entre le leader du championnat d'élite Djabal FC et Coin Nord premier de la poule B du championnat de deuxième division, la victoire est revenue aux bleus d'Ikoni (3-1). La victoire à pourtant mis du temps à se dessiner. Menés un but à zéro, les

bleus ont longtemps pataugé et buter sur une défense Nordiste bien organisée mais, les assauts du leader du championnat ont fini par avoir raison de la vaillance des rouges de Mitsamiouli. Moins de dix minutes (81ème) avant le coup de siffle final, le club d'Ikoni est parvenu à égaliser et ramener son adversaire vers les

prolongations. Jouant sur leurs expériences, les bleus ont maîtrisé les 30 minutes supplémentaires en marquant à deux reprises par l'intermédiaire de Djadou qui a fait éviter à son club l'épreuve fatidique des tirs aux buts ô combien incertain.

AS Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Unité de Gestion de Projets COMPASS/VACCIN



Termes de référence pour le recrutement des stagiaires en passation des marchés publics

Titre du poste : Stagiaires en Passation des Marchés Publics

Durée du contrat : Deux ans

1. INTRODUCTION

L'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalent à US\$ 35 millions pour financer le coût de Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS) et US\$ 46 millions pour financer le Projet d'acquisition des vaccins contre la Covid-19 et au renforcement du Système de Santé (VACCIN).

Le portefeuille de la Banque Mondiale aux Comores est confronté à des défis dans sa mise en œuvre à cause entre autres, du manque de spécialistes qualifiés en passation des marchés publics. Le nombre croissant des projets financés par la Banque Mondiale demande plus de capacités spécialisées francophones en passation des marchés dans le pays pour accompagner la mise en œuvre effective des projets en temps opportun.

Afin d'augmenter le nombre de spécialistes en passation des marchés sur le marché national, le Gouvernement de l'Union des Comores à travers les Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS) et le Projet d'acquisition des vaccins contre la Covid-19 et au renforcement du Système de Santé, recrutent des stagiaires récemment diplômés dans les domaines suivants: droit, gestion de projet, économie, etc.....

2. OBJECTIF DU PROGRAMME DE STAGE

L'objectif du programme de stage est de renforcer les capacités techniques et les comporte-

ments au travail des stagiaires en leur facilitant des expériences pratiques sur le terrain et dans le milieu professionnel des marchés publics.

3. DESCRIPTION DU STAGE

Le stage dans l'unité de gestion des Projets COMPASS et VACCIN fournira une opportunité pour les jeunes diplômés sans expérience professionnelle qui se préparent à poursuivre une carrière dans le domaine de la passation des marchés publics. Les stagiaires apporteront au projet le dynamisme de jeunes talents et partageront les résultats des recherches et des réflexions les plus récentes dans leur domaine d'études universitaires par rapport aux marchés publics.

A la fin du stage, les bénéficiaires auront une expérience professionnelle pratique dans le domaine des marchés publics, liée au domaine de leur formation universitaire. Les stagiaires sont censés acquérir les connaissances et les compétences liées aux marchés publics dont la législation sur les marchés publics aux Comores et la réglementation des marchés publics des agences multilatérales comme la Banque mondiale.

De manière plus spécifique, les stagiaires acquerront des compétences dans la planification des activités liées aux marchés publics, la rédaction des appels d'offres et des rapports d'évaluation des offres, la gestion des contrats, la supervision d'un projet, et toute autre activité menée par le spécialiste en passation des marchés. Les stagiaires apprendront également l'utilisation des outils informatiques spécifiques à la passation des marchés.

4. DUREE DU STAGE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans, non renouvelable. A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le Responsable de l'UGP sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requises pour devenir un assistant en passation des marchés publics. La durée du stage pourra être raccourcie dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'UGP. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR LE STAGE

Les conditions requises sont les suivantes:

- Nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2020 ou 2021) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,
- Être titulaire d'au moins un diplôme dans les secteurs sus-cités,
- Expérience professionnelle non requise,

- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier à soumettre au Coordonnateur National de l'UGP, doit comprendre les documents suivants:

- Lettre de motivation,
- Curriculum Vitae,
- Copie certifiée conforme du diplôme,
- Copie de la pièce d'identité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes de références à l'adresse secretariat.compass@gmail.com et à l'UGP COMPASS, Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère des affaires sociales, Moroni **du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le mercredi 25 janvier 2023 à 15h00 (heure locale). Adressé à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Gestion COMPASS/ VACCIN "Manifestation d'intérêt N°03/2023/01/06 Stagiaires en Passation des Marchés Publics UGP COMPASS/ VACCIN.

Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère des affaires sociales, Moroni

INTERVIEW

Don-D : "Si le public pousse comme il se doit, l'avenir serait flamboyant"

Deux ans après la sortie de « Le Coffre 2 », Mahe Fahad alias DON-D a présenté le volume 3 ayant réuni 21 artistes sur 21 titres. Et pas que ce projet car cet ancien d'Impoz Ton Style a produit au cours de l'année 2022 trois autres projets dont « le Coffre V Queen » qui réunit des voix féminines de la culture urbaine de l'archipel, Mayotte y compris. Dans cette interview, "El-Diablo" nous parle du concept, des choix des artistes et pose un regard sur ce qu'il en est de la scène Hip-Hop aux Comores. Interview.

Question : Le Coffre, un concept que vous ne cessez de mettre en avant. Parlez-nous-en un peu.

Don-D : Au départ ça devait juste être une compilation de nos titres "Gurru Muzik Ent (Moi, Djado Mado, Nota Bené & Nino Kelni)" qui traînaient dans les machines d'où le titre « Le coffre ». Au même moment, je voulais relancer le "Comoria All Star Vol.2" car énormément de personnes l'attendaient sauf que dans le 1er volume, je n'étais pas seul et il n'était pas possible de réunir les mêmes personnes qu'en 2009. Du coup j'ai bifurqué vers Le Coffre car, malgré la productivité qu'il y'avait au sein de la scène urbaine, il n'y avait aucun projet qui réunissait ce beau monde sur une même compilation. Chaque structure se contente de réunir ses artistes sur un projet.

Question : Comment vous choisissez les artistes ?

DD : La plupart viennent d'eux-mêmes une fois l'annonce faite.

Mais il faut savoir que je suis un grand consommateur de rap comorien. Je le précise car en matière de musique comorienne, c'est ce que j'écoute le plus. Je tends l'oreille sur tout ce qui sort puis quand j'ai un coup de cœur sur un rappeur, je lui touche juste un mot c'est aussi simple que ça.

Question : Outre les 3 Coffres Hommes, vous avez sorti courant de l'année 2022, le Coffre V Queen. Racontez-nous un peu le mystère dudit projet.

Don-D : Simple constat. Trop peu d'artistes féminins sont mis en avant même au sein des structures musicales. Comment expliques-tu qu'en 2023, si tu demandes à une personne de te citer les gros artistes féminins du pays ce sont toujours les mêmes qui reviennent : Chamsia Sagaf & Zainaba Ahmed puis 2, 3 autres noms. Et ce n'est même pas de l'urbain ou même un style de musique actuelle même si je respecte beaucoup ses grandes dames qui nous ont bercés car les mamans jusqu'à lors chantent leurs chansons aux enfants. Sauf qu'à présent, il nous faut des "Chamsia et des Zainaba" de notre génération.

Question : Quel regard vous portez sur le hip-hop comorien ?

Don-D : Une évolution constante. A l'époque où j'ai commencé par exemple, les rappeurs talentueux en place tu pouvais les citer en deux. Aujourd'hui quasiment tout le monde est chaud, même dans les villages les plus reculés les artistes hip hop y font des concerts. A notre époque, seul Cheikh Mc et Impoz Tn Style faisaient ça et le plus sou-

vent pour une 1ère partie de Cheikh au tout début puis en suite Impoz était partout. Aujourd'hui c'est juste incroyable quand j'écoute certaines productions locales et cela peu importe où se trouve le MC. Par contre très peu d'innovation à mon goût. Les mecs trouvent un truc qui plaît, en suite ils se reposent dessus pas de prise de risque.

Question : De nos jours et avec le streaming, vous pensez qu'il est facile de se faire découvrir ou de faire découvrir les artistes ?

Don-D : Je pense que oui. Tout le monde a un smartphone et aujourd'hui avec les applications nécessaires pour consommer de la musique, YouTube Music & Audiomack, ils n'ont plus besoin de télécharger les clips pour convertir en mp3. Je préfère ne citer que ces 2 là car pour les autres je ne pense pas qu'au pays beaucoup ont des abonnements vu qu'il faut une Carte Bancaire etc. sauf s'ils utilisent des versions gratuites avec les publicités et l'impossibilité d'écouter le titre exact que tu veux.

Question : Qu'est-ce qui freine, selon vous, l'évolution du secteur aux Comores ?

Don-D : L'égoïsme, l'envie de vouloir franchir les étapes sans prendre en compte la réalité du terrain, et le manque de collaboration réelle entre les structures même si d'apparence tout va bien entre elles. Et je suis convaincu qu'elles n'ont aucune ambiguïté sur le côté humain et fraternel mais dans l'art, j'ai comme l'impression que ça ne veut pas s'entraider ni se pousser pour de vrai.



Un dernier mot....

Don-D : Si tout le monde s'applique à fournir un travail de qualité, que les artistes soient exigeants avec les promoteurs autant sur la logistique que sur la rémunération, que les promoteurs arrêtent de déplacer des artistes étrangers avec des gros cachets qu'ils ne touchent même pas dans leurs pays d'activité et payés les nôtres des miettes pour la 1ère partie alors qu'ils peuvent prendre le 1/4 du budget pour monter un gros

événement qui réunirait tous les artistes en place sera plus bénéfique pour la culture et le pays même pour leurs portefeuilles que de déplacer des artistes d'ailleurs. Ceux-là si on a eu accès à leur travail c'est parce qu'ils ont d'abord été poussés chez eux, si le public pousse comme il se doit, l'avenir pourrait être flamboyant.

Propos recueillis par
Kamal Gamal

Fourniture de cinq (05) véhicules pour la cellule de gestion du « Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores ».

AO/PAFIP/2022-003 FOUR Véh

Le Directeur-Régisseur du Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores, envisage d'attribuer un marché de fournitures pour la fourniture, la livraison, la mise en service et le service après-vente de cinq (05) véhicules du Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores, à Moroni et ses antennes de Mutsamudu (Anjouan) et Fomboni (Mohéli), financé par le 11ème FED- KM/FED/2020/040-262.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante :

Programme MSOMO NA HAZI, Hamramba, à côté de l'immeuble MCB, Moroni-Union des Comores, BP 24 63 Moroni, Tél : 325 7032 E-mail : msomonahazi@comores-europe.org

La date limite de soumission des offres est fixée à 12h00 mn du 10/02/23.

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site de la CAON :

www.comores-europe.km

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP) D'ACCES A L'ENERGY SOLAIRE AUX COMORES AU NIVEAU DU MINISTERE CHARGE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour unité de coordination de projet, un Consultant spécialiste en Passation des marchés.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en envoyant une demande à l'adresse mail suivants : najdas@yahoo.com Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 22 décembre 2022
Date limite de dépôt des candidatures : 12 janvier 2023 à 12h30mn

1. PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Passation de Marchés de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration, Passation des marchés, Droit, Finances, Commerce, Gestion, Économie ou domaines connexes (minimum Bac + 3);

(b) Disposer d'une excellente connaissance de la passation des marchés en général, et des procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement : Banque mondiale (BM) ou des institutions

internationales comme la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne, les organisations des Nations Unies, etc. ;

(c) Disposer d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimum dont trois (3) ans au moins à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé L'expérience dans un projet sur financement d'un Bailleur de fonds extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque mondiale est un atout ;

(d) Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés;

(e) Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est souhaitée ;

(f) Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;

(g) Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Personnalité :

- Avoir le sens de l'initiative et capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision,

- Le sens de la rigueur et de l'organisation ;

- Etre honnête et intègre ;

- Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts :

- Expériences dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers multi et bilatéraux (BM, BAD, UE, AFD, BID, etc).

2. LIVRABLES ET PERIODICITE

Rapports mensuel, trimestriel et semestriel sur les réalisations significatives. Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

3. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

4. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à madame la Secrétaire Générale du Ministère de l'Energie de l'Eau et des Hydrocarbures

- Un curriculum-vitae actualisé;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

1. CONDITIONS D'EMPLOI

• Le Spécialiste en Passation des Marchés de l'UCP sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• Le Spécialiste en Passation des Marchés de l'UCP est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIERE DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP) D'ACCES A L'ENERGY SOLAIRE AUX COMORES AU NIVEAU DU MINISTERE CHARGE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour **unité de coordination de projet, responsable administratif et financier** ;

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en envoyant une demande à l'adresse mail suivants : najdas@yahoo.com Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Adresse : Ministère de l'Energie de l'Eau et des Hydrocarbures, Mdé Ex-CEFADER Immeuble de la Direction de l'Environnement et des Forêt

Date de publication : 22 décembre 2022
Date limite de dépôt des candidatures : 12 janvier 2023 à 12h30mn

1. PROFIL REQUIS

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

• Titulaire d'un diplôme de MASTER 2 en finances et comptabilité
• Au minimum cinq (5) ans d'expériences

professionnelles réussies et récentes dans un poste similaire ;

• Expériences d'au moins 2 ans dans les projets financés par les Bailleurs de fonds ;

• Maîtrise du système OHADA

• Maîtrise des outils informatiques (Office Windows), logiciel de comptabilité ;

• Bonne capacité d'organisation et de leadership ;

• Prêt à effectuer des déplacements fréquents ;

• Avoir une maîtrise de la langue française (orale et écrite), qui est la langue officielle de travail ;

• Etre honnête et intègre

• La connaissance de l'anglais est un atout

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

Les candidatures féminines remplissant les conditions énoncées sont vivement encouragées.

Personnalité :

- Avoir le sens de l'initiative et capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision,

- Le sens de la rigueur et d'organisation ;

- Etre honnête et intègre ;

- Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts :

- Expériences dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers multi et bilatéraux (BM, BAD, UE, AFD, BID, etc).

2. LIVRABLES ET PERIODICITE

Rapports mensuel, trimestriel et semestriel sur les réalisations significatives.

3. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

4. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à madame la Secrétaire Générale du Ministère de l'Energie de l'Eau et des Hydrocarbures

- Un curriculum-vitae actualisé;

- Des copies certifiées conformes à l'original

des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

5. CONDITIONS D'EMPLOI

• Le Responsable Administratif et Financier de l'UCP sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• Le RAF de l'UCP est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.